



# Conditions générales de vente

## Préambule

La salle de jeux de réalité virtuelle (VR) sera dénommée salle VR dans les CGV ci-après.

Par «Client», s'entend toute personne ayant acquitté la somme donnant accès à la salle VR.

Par «Utilisateur», s'entend toute personne ayant recours aux services proposés dans la salle VR.

## Intégrité des équipements et droits d'images

Le Client et l'Utilisateur sont tenus de maintenir la salle VR et l'intégralité des équipements en bon état et de les utiliser conformément à l'usage autorisé. Par ailleurs, le Client et l'Utilisateur sont tenus d'utiliser la salle et les équipements de sorte à n'occasionner ou risquer de n'occasionner aucun dommage aux autres utilisateurs, aux locaux et matériels d'aeroscopia.

Durant toute leur présence au sein des locaux d'aeroscopia, le Client et l'Utilisateur s'engagent à se comporter de façon respectable, à se conformer aux règles, au Règlement Intérieur et à coopérer avec le personnel d'aeroscopia.

En raison de la nature des jeux, aucun enregistrement ne peut être effectué dans la salle VR par le Client et l'Utilisateur. Ainsi, l'utilisation d'appareils d'enregistrement vidéo et/ou audio (cela inclut notamment et sans s'y limiter : téléphones mobiles, caméras, Go Pro) est formellement interdite. Toute utilisation d'appareil de ce type pourra occasionner l'arrêt complet du jeu.

Le Client et l'Utilisateur s'engagent à prendre connaissance et respecter les consignes de sécurité et protection incendie, de même que les issues de secours. Celles-ci sont clairement identifiées dans la salle VR. Il est à ce titre formellement interdit de gêner les issues de secours, lesquelles doivent rester dégagées en toute circonstance.

Le Client et l'Utilisateur sont au fait qu'il est absolument interdit d'apporter dans les locaux et dans la salle VR des objets considérés comme des dangers physiques (explosif, inflammable, gaz sous pression ou liquéfié, corrosif) et dangereux pour la santé (toxique, corrosif pour la peau, irritant/sensibilisant, cancérigène/tératogène).

## **Risques et santé des joueurs**

Aeroscopia porte à la connaissance des joueurs le risque de vertiges ou de maux de tête pendant la session de jeu ou dans les heures qui suivent la fin de la session. Les jeux de VR peuvent avoir des conséquences sur la perception de l'espace. Ils doivent être utilisés avec modération.

Les jeux de VR ne conviennent pas aux personnes épileptiques ou ayant des troubles neurologiques, aux personnes souffrant d'hypertension artérielle, de troubles cardiaques, troubles aigus de la mobilité, troubles psychiatriques (trouble de l'anxiété / stress post traumatiques), de maux de dos ou de cou, ou de tout autre types de problèmes médicaux affectant les sens de l'odorat, de la vision ou de l'ouïe, ainsi qu'aux personnes souffrant du mal des transports, aux femmes enceintes et aux personnes âgées. Une personne arrivant en état d'ébriété ou ayant consommé des stupéfiants donnera lieu à une exclusion immédiate.

Aeroscopia vous informe qu'une expérience de VR est hautement immersive. L'aspect virtuel, bien qu'extrêmement proche de la réalité, comporte des aspects contre nature qu'il est bon de connaître et d'accepter avant de se lancer dans l'expérience.

Certains participants peuvent souffrir d'une perte d'équilibre, de maux de tête, de douleurs locomotrices, de vertiges et dans des cas extraordinaires, des symptômes d'épilepsie.

Si un participant souffre d'une maladie ou d'un handicap susceptible d'être affecté par l'expérience, il est fortement recommandé de consulter son médecin avant de participer. Le participant déclare et garantit qu'il est en bonne santé physique et mentale, qu'il n'a (eu) aucun problème médical pouvant interférer ou indiquer qu'il ne devrait pas participer à l'expérience, et qu'il n'a aucune raison, médicale ou autre, qui contre indiquerait sa participation à l'expérience. Chaque participant s'engage ainsi en pleine connaissance des risques que le déroulement de l'expérience peut l'amener à courir.

En outre, aeroscopia, n'est pas responsable des dommages corporels ou matériels causés directement ou indirectement par le jeu ou par une utilisation inappropriée du jeu ou encore pour n'avoir pas suivi les règles de sécurité décrites avant la session de jeu.

## **Mineurs**

L'accès aux installations est réservé aux personnes âgées de 15 ans ou plus non accompagnées. Les personnes mineures peuvent accéder aux installations à partir de 10 ans, à condition de mesurer au moins 130cm, d'être accompagnées d'une personne majeure qui devra remplir et signer une décharge de responsabilité en lieu et place de l'accompagné mineur.

Si un participant accompagne un mineur âgé de moins de 15 ans, il est seul responsable du respect de ces directives, d'informer le mineur des règles, d'être disponible et attentif à lui lors du déroulement de l'expérience.